



HAL
open science

Des morts qui dérogent. À l'écart des normes funéraires, XIXe-XXe siècles. Introduction

Anne Carol, Isabelle Renaudet

► To cite this version:

Anne Carol, Isabelle Renaudet. Des morts qui dérogent. À l'écart des normes funéraires, XIXe-XXe siècles. Introduction. Anne Carol; Isabelle Renaudet. Des morts qui dérogent. A l'écart des normes funéraires, Presses Universitaires de Provence, pp.5-14, 2023, Corps et âmes, 979-10-320-0472-2. halshs-04426886

HAL Id: halshs-04426886

<https://shs.hal.science/halshs-04426886>

Submitted on 21 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DES MORTS QUI DÉROGENT

À l'écart des normes funéraires
XIX^e-XX^e siècles

sous la direction de
Anne Carol, Isabelle Renaudet



CORPS & ÂMES



corps&âmes

Des morts qui dérogent

À l'écart des normes funéraires
XIX^e-XX^e siècles

sous la direction de

Anne Carol et Isabelle Renaudet

2023

PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

Aix Marseille Université

29, avenue Robert-Schuman – F – 13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

Tél. 33 (0)4 13 55 31 91

pup@univ-amu.fr – Catalogue complet sur presses-universitaires.univ-amu.fr/editeur/pup

DIFFUSION LIBRAIRIES : AFPUD (<https://www.afpu-diffusion.fr/>)

DISTRIBUTION LIBRAIRIES : DILISCO (Groupe Albin Michel, 23 220 Chéniers)

Introduction

ANNE CAROL et ISABELLE RENAUDET

Aix Marseille Université, CNRS, TELEMME, Aix-en-Provence, France

À la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle en Europe se déploient des changements dans les rapports que les vivants entretiennent avec les morts*. Ces changements, que Régis Bertrand a décrits en France sous le terme de « transition funéraire¹ », concernent essentiellement les sociétés de culture chrétienne ; ils adoptent des rythmes et des formes variables selon les pays ; les acteurs (État, pouvoirs locaux, familles, clergé) s'y agencent selon des configurations différentes ; mais ils ont pour objet commun le destin du cadavre, depuis les premiers gestes effectués sur lui jusqu'à ceux qui achèvent sa séparation définitive d'avec les vivants par l'inhumation ou la crémation.

De cette importance nouvelle accordée au cadavre découlent des normes qui nous sont aujourd'hui familières, fondées sur le respect de l'intégrité corporelle, le désir de contrer, d'occulter ou de retarder sa thanatomorphose, l'attachement à ce qu'il repose dans un emplacement stable le plus longtemps possible. Ces normes ont transformé des pratiques anciennes ou en ont créé de nouvelles : la toilette mortuaire, les soins de conservation, l'exposition du corps et la visite au mort ; la levée de corps et le cortège librement constitué, passant ou non désormais par l'édifice cultuel ; l'offrande de fleurs et de couronnes ; les discours devant la tombe ; la visite des endeuillés au cimetière. Ils ont fait naître un marché et des professions : ceux des concessions, de l'édification et de la décoration des tombeaux, des pompes funèbres chargés de régler les cérémonies, de l'embaumement ou du vêtement de deuil ; modifié profondément les cimetières, devenus des

* Cette publication est issue d'un programme de recherche ANR 08-BLANC 0164-1.

1 Régis Bertrand, « La transition funéraire en France. Une rapide synthèse », dans *Mort et mémoire*, Marseille, La Thune, 2011, p. 21-56.

sortes de doubles de la ville des vivants, aménagés et ordonnés selon les différences de statut social ou les appartenances religieuses².

À l'issue du développement de ces marchés, un *idéal* social s'est dessiné : celui d'un corps intact figé dans un sommeil éternel, enfermé dans un cercueil solide et douillet, lui-même placé dans une construction maçonnée qui l'isole du sol et le protège des intempéries, surmontée d'un monument et dotée d'une épitaphe individuelle, située sur une concession perpétuelle dans la plus belle portion d'un cimetière. Un *idéal* donc, qui n'est pas la norme et qui n'est réalisable qu'à un prix hors de portée pour la plupart, mais auquel tout le monde a pu aspirer et dont l'incapacité à l'atteindre a pu être progressivement vécue comme un échec, voire une honte sociale.

Notre propos, dans ce livre, n'est pas de faire l'histoire de ce nouveau régime funéraire et de ces transformations, mais d'en explorer les anomalies, les zones d'ombre et les écarts. La tâche n'est pas pour autant symétrique. Autant une synthèse sur les normes que met en place la transition funéraire est envisageable³, autant embrasser la totalité des figures de l'a-normalité s'avère irréalisable. Il existe en effet une multitude de cas où, pour des raisons diverses, le traitement des morts s'éloigne significativement de la norme. Ce livre se propose donc d'offrir plus modestement un panel de figures de ces écarts. Ce faisant, il s'inscrit dans le mouvement qui, depuis trois décennies environ, retravaille l'histoire de la mort en l'abordant sous l'angle de la matérialité de ce qu'elle laisse derrière elle : un cadavre. Les études qu'il rassemble sont en effet attentives à suivre au plus près des corps les gestes et les manipulations effectués, les lieux et les choses qui leur sont assignés ou les mises en scènes dont ils font l'objet.

Pour rendre ce panel le plus significatif possible, on a choisi de l'organiser selon une typologie dont la simplicité n'exclut pas les chevauchements – on y reviendra.

Le premier cas de figure (Partie 1 : Corps exceptionnels, marginaux ou désocialisés) aborde l'écart à la norme sous l'angle du statut des victimes, un statut qui les prive des modalités funéraires ordinaires. « Statut » doit ici s'entendre au sens large, et pas seulement socio-économique ou juridique :

2 Régis Bertrand, Michel Vovelle, *La ville des morts*, Paris, Éditions du CNRS, 1983 ; Régis Bertrand, Guénola Groud, dir., *Cimetières et tombeaux. Patrimoine funéraire français*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2016.

3 Régis Bertrand, Anne Carol, *Cadavre, transition funéraire et modernité*, Aix-en-Provence, PUP, à paraître.

il s'agit de morts qui, pour des raisons diverses sont singuliers, se situent aux limites de la société ou bien en ont été exclus. Quatre exemples illustrent ce schéma.

Le premier concerne les corps dont le statut ontologique est incertain, et dont les modalités de traitement sont de ce fait hésitantes. On pourrait citer dans cette catégorie le cas des « monstres humains », particulièrement ceux qui présentent dès la naissance des malformations qui les rendent non viables ou les excluent de toute possibilité de vie sociale. Sont-ce des êtres humains ou de la matière organique ? De tels sujets ont pu se voir refuser un traitement funéraire, être enfouis furtivement sous la pression de la honte sociale ou du dégoût. Le cas traité ici, plus tristement banal, est celui des périnataux dans la France du XIX^e siècle (V. Gourdon, N. Sage-Pranchère). Que faire des corps de ceux qui n'ont pas vécu ? Si ceux-ci font aujourd'hui l'objet d'une réintégration dans un processus funéraire, parfois très prescriptive⁴, il n'en a pas toujours été de même et des recherches récentes ont montré la grande variabilité des pratiques sociales à leur égard⁵.

Le second exemple est celui des morts anonymes. L'anonymat des corps peut résulter d'un effort méthodique de négation de l'identité et d'une volonté d'effacement, dans le cas des victimes de la Shoah par exemple et plus largement des violences de masse⁶. Il peut être la conséquence d'une situation combinant transit et clandestinité, comme celle que subissent les trop nombreux migrants morts en Méditerranée⁷. Il peut être aussi, plus

4 Dominique Memmi, *La seconde vie des bébés morts*, Paris, Éditions EHESS, 2012.

5 Pour une synthèse récente : Philippe Charrier, Gaëlle Clavandier, Vincent Gourdon, Catherine Rollet, Nathalie Sage-Pranchère, dir., *Morts avant de naître ? La mort périnatale*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2018.

6 Voir par exemple, Jean-Marc Dreyfus, « Remettre les corps en place : exhumations, identifications et transferts après 1944 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2022/1, p. 129-147. Luc Capdevila, Danièle Voldman, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Payot, 2002, p. 43-61 ; Elisabeth Anstett, Jean-Marc Dreyfus, dir., *Cadavres impensables, cadavres impensés. Approches méthodologiques du traitement des corps dans les violences de masses et les génocides*, Paris, Éditions Petra, 2013 ; Stéphane Audoin-Rouzeau, « Massacres. Le corps et la guerre », dans A. Corbin, J.-J. Courtine, G. Vigarello, dir., *Histoire du corps, Vol. 3 Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, Seuil, 2006, p. 281-320.

7 Parmi une bibliographie en expansion, par exemple Carolina Kobelinsky, 2021, « La morte alle frontiere: dispositivo umanitario, gestione dei corpi e pratiche di accoglienza nella città di Catania », *Scienza & Politica*, 33, p. 69-90, <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03419137>> ; Carolina Kobelinsky, « Un geste pour ceux qui ne sont plus là : le traitement des morts autour de l'enclave de Melilla », dans Annalisa Lendaro, Claire Rodier, Youri Lou Vertongen, dir., *La crise de l'accueil*, Paris, La Découverte 2019, p. 231-249.

ordinairement, l'aboutissement d'une vie reléguée en marge des réseaux de sociabilité et conclue par une mort solitaire. La question de la prise en charge de ces morts se pose alors : en l'absence de familles ou même de proches pour réclamer les corps, qui pour se charger de leur traitement, et selon quelles modalités ? À Paris au XIX^e siècle, ces morts à l'abandon sont gérés par la Morgue⁸ et traités selon des logiques qui sont moins funéraires que policières, l'impératif étant de les identifier (B. Bertherat).

Le troisième exemple traite des corps des criminels exécutés en France au XIX^e siècle (A. Carol). Le criminel s'exclut de la société par son forfait. À l'époque moderne, c'est sur son corps que s'applique la peine ; et surtout, celle-ci peut se poursuivre sur le cadavre, privé de sépulture ou traité de façon dégradante⁹. Dans quelle mesure l'accomplissement du châtement, devenu la « simple privation de la vie » en 1792, ouvre-t-il la voie non seulement au salut de l'âme, mais aussi à la seule réintégration sociale possible, c'est-à-dire un traitement funéraire ordinaire¹⁰ ?

Enfin le dernier exemple illustre le cas des corps exceptionnels par leur charisme. Le décès des personnalités politiques conduit généralement, dans un contexte stable, à déployer une pompe qui se distingue du traitement ordinaire non par sa nature, mais par l'hyperbole ; en témoignent les grandioses funérailles officielles mises en œuvre sous les monarchies et maintenues dans les régimes démocratiques¹¹. Mais dans certains cas, les

8 Bruno Bertherat, *La morgue de Paris au XIX^e siècle (1804-1907) : les origines de l'Institut médico-légal ou les métamorphoses de la machine*, thèse de doctorat d'histoire de l'université de Paris I, 2002.

9 Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975. Sur les restes des exécutés à l'époque moderne, voir Régis Bertrand, « Que faire des restes des exécutés ? », dans Régis Bertrand, Anne Carol, dir., *L'exécution capitale. Une mort donnée en spectacle XVI^e-XX^e siècle*, Aix-en-Provence, PUP, 2003, p. 43-57.

10 Sur la France contemporaine, Bruno Bertherat, « Les tombes des criminels en France (métropole) à l'époque contemporaine », dans Martine Charageat, Bernard Ribémont, Mathieu Soula, dir., *Corps en peines. Manipulations et usages des corps dans la pratique pénale depuis le Moyen Âge*, Paris, Garnier, 2019, Anne Carol, *Au pied de l'échafaud. Pour une histoire sensible de l'exécution*, Paris, Belin, 2017 (chapitre VIII : Reposer en paix ?). À propos d'un type de criminel contemporain dont la gestion des restes pose de multiples problèmes : Riva Kastoryano, *Que faire des corps des djihadistes ? Territoire et identité*, Paris, Fayard, 2015.

11 Sur les pompes royales à l'époque moderne, parmi une abondante bibliographie : outre Ralph E. Giesey, *Le roi ne meurt jamais, les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, trad. de Dominique Ebnöther, Paris, Flammarion, 1987 (éd. or. 1960), Juliusz A. Chroscicki, Mark Hengerer, Gérard Sabatier, dir., *Les funérailles princières en Europe XVI^e-XVIII^e siècle*, vol. 1 : *Le grand Théâtre de la mort*, Paris-Versailles, Paris, Centre de recherche du château de Versailles / Éditions de la MSH, 2012. Sur la pompe

corps des leaders politiques font l'objet d'un traitement proprement dérégulé tant les tensions qu'ils suscitent sont complexes et opposées ; c'est le cas des exhumations des corps des rois de France en 1793-1794 à Saint-Denis, ou du corps de Mussolini, exhibé, dégradé, enterré, dérobé et caché, exhumé, etc.¹². C'est la restitution des vicissitudes non moins étonnantes de celui d'Eva Perón (I. Renaudet) qui illustrera les effets de ce surinvestissement par des imaginaires et des passions conflictuelles.

Le second cas de figure aborde l'a-normalité sous l'angle des circonstances dans lesquelles la mort est survenue (Partie 2 : Situations limites : morts de masse ou corps absents), des circonstances dont l'exceptionnalité se répercute sur le traitement des victimes. Là encore, l'éventail des possibles est immense, de l'exil ordinaire¹³ aux catastrophes naturelles et aux pandémies en passant par les violences en contexte guerrier ou totalitaire¹⁴ ; le choix s'est porté sur quatre situations.

La première correspond aux morts des conflits armés. La guerre provoque une mortalité massive dans un court intervalle de temps, sur le champ de bataille (et au xx^e siècle à l'arrière, par les bombardements). Bien que le phénomène existe dès le début du xix^e siècle, il s'aggrave avec le rôle croissant de l'artillerie dans les combats modernes¹⁵. Au problème logistique et sanitaire de la gestion des cadavres accumulés s'ajoutent ceux de la localisation des corps, de leur intégrité et de l'identification des restes, que le caractère destructeur des nouvelles armes rend problématique. En outre, la question se pose du statut du corps de l'ennemi, et d'un traitement spécifique – plus sommaire, voire dégradant – qui pourrait lui être appliqué. Une historiographie abondante s'est déjà constituée sur ce sujet, qu'il s'agisse de synthèses pionnières¹⁶ ou d'ouvrages portant sur des conflits particuliers ; dans ce dernier cas, les deux guerres mondiales

contemporaine, voir Emmanuel Fureix, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009 ; Avner Ben Amos, *Le vif saisit la mort. Funérailles, politique et mémoire en France (1789-1996)*, Paris, EHESS, 2013.

12 Sergio Luzzatto, *Le corps du Duce. Essai sur la sortie du fascisme*, Paris, Gallimard, 2014. Pour un panorama des problèmes posés par les corps des coupables de violences de masse : Sévane Garibian, dir., *La mort du bourreau : réflexions interdisciplinaires sur le cadavre des criminels de masse*, Paris, Petra, 2016.

13 Jérémie Foa, Mathieu Grenet, dir., *Mourir ailleurs, XVI^e-XXI^e siècles, Diasporas*, 30, 2017.

14 Jean Delumeau, Yves Lequin, dir., *Les malheurs du temps. Histoire des fléaux et des calamités en France*, Paris, Larousse, 1987.

15 Bruno Cabanes, *Une histoire de la guerre du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018.

16 Luc Capdevila, Danièle Voldman, *Nos morts. Les sociétés occidentales...*, *op. cit.*

sont sans doute les mieux documentées¹⁷. D'autres conflits européens sont moins bien couverts : manque ainsi une synthèse sur les morts des champs de bataille révolutionnaires et napoléoniens. La focale a ici été mise sur un autre angle mort, celui des morts des combattants de la guerre de 1870 (O. Roynette), dont l'historiographie s'est emparée plus tardivement.

La deuxième situation de perturbation des normes funéraires traitée ici est celle des épidémies. L'épidémie a au moins trois effets : augmenter brutalement le nombre de morts, désorganiser – à l'instar des autres institutions – les institutions vouées à l'inhumation des corps et ainsi accentuer l'engorgement lié à la surmortalité, et enfin fabriquer des cadavres perçus comme dangereux à manipuler, susceptibles par conséquent d'être délaissés. Là encore, si la question de l'anomie sociale provoquée par la crise épidémique ou même celle du difficile comptage des morts ont fait l'objet de nombreux travaux, celle de la gestion matérielle des corps accumulés reste encore un chantier exploratoire, rarement abordée en tant que telle¹⁸. Le cas développé dans cet ouvrage est celui de l'épidémie de choléra à Naples en 1836-1837 (D. Carnevale), c'est-à-dire de la nouvelle et principale figure de la mortalité épidémique en Europe au XIX^e siècle après la disparition de la peste.

17 Annette Becker, « Le culte des morts, entre mémoire et oubli », dans Stéphane Audoin-Rouzeau, Jean-Jacques Becker, dir., *Encyclopédie de la Grande Guerre*, t. 2, Paris, Perrin 2012 [2004], p. 745-762 ; Isabelle Homer, Emmanuel Pénicaut, dir., *Le soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Rennes, PUR, 2016 ; Jay Winter, Sites of Memory, *Sites of mourning. The Great War in European Cultural History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 ; Yves Pourcher, « La fouille des champs d'honneur. La sépulture des soldats de 14-18 », *Terrains*, 20, 1996, p. 37-56 ; Beatrix Pau, *Le ballet des morts. État, armée, familles : s'occuper des corps de la Grande Guerre*, Paris, Vuibert, 2016. Sur des conflits moins explorés : Elodie Cabot, « La bataille du Mans des 12-14 décembre 1793 : les archives du sol », *Corps. Revue interdisciplinaire*, 15, 2017/1, p. 273-281 ; Jacques Hantraye, « Les sépultures de guerre en France à la fin du I^{er} Empire », *RH19 – Revue d'histoire du XIX^e siècle*. En ligne : 30 | 2005, mis en ligne le 28 mars 2008, consulté le 01 mai 2023, <<http://journals.openedition.org/rh19/1007>> ; <<https://doi.org/10.4000/rh19.1007>> ; Stéphanie Sauget, « Enterrer les morts pendant le double siège de Paris », *Revue historique*, 2015/ 3, p. 557-586.

18 Pour une perspective sur la longue durée et une approche archéologique : Dominique Castex et Sacha Kacki, « Funérailles en temps d'épidémie. Croyances et réalités archéologiques », *Les nouvelles de l'archéologie*, 132, 2013, p. 23-29. Sur la peste, voir la dernière synthèse de Gilbert Buti, *Colère des dieux, mémoire des hommes. La peste en Provence 1720-2020*, Paris, Cerf, 2020 ; sur la grippe espagnole, Frédéric Vagneron, « Morts et enterrés : la gestion des morts durant la grippe espagnole en France », dans Claudia Senik, dir., *Pandémies. Nos sociétés à l'épreuve*, Paris, La Découverte, 2022, p. 121-138.

La troisième situation correspond aux morts collectives induites par les catastrophes. Celles-ci s'enrichissent de nouvelles figures à l'époque contemporaine : aux catastrophes naturelles (tremblements de terre, tempêtes, inondations) s'ajoutent celles liées à l'activité industrielle : explosions, accidents mécaniques, coups de grisou, etc. Comme dans les cas précédents, la catastrophe provoque une surmortalité soudaine et inédite, qu'il faut gérer ; elle a en outre, par sa violence et sa soudaineté, des effets dévastateurs sur les corps, morcelés ou méconnaissables, qu'il faut identifier. La sociologie et l'anthropologie se sont emparé des réactions sociales face à ces « morts collectives » pour le xx^e siècle¹⁹, mais des études manquent pour le xix^e siècle, alors même qu'une nouvelle culture funéraire est en gestation. Le choix opéré ici a été de comparer les deux plus grandes catastrophes ferroviaires françaises (A. Carol), celle de Meudon (1842) et celle de Saint-Mandé (1891), c'est-à-dire dans un intervalle de temps où s'impose un culte des morts plus exigeant.

Enfin la dernière situation renvoie aux disparitions massives en contexte de violences de masse. Les corps absents ne sont pas cantonnés à ce contexte ; le cas des morts en mer a déjà été étudié²⁰. Celui des disparus liés à la violence politique ou génocidaire a donné lieu à une abondante bibliographie, qui s'est déployée tout particulièrement dans trois directions : penser les processus de violence à l'origine de cette catégorie de victimes²¹, éclairer les modalités concrètes de ces massacres et leur rapport à la mémoire collective²², mettre au jour les politiques du pardon

19 Gaëlle Clavandier, *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS, 2004 ; Theresa Martinet, « La création d'un rituel. L'explosion de la poudrière de Saint-Chamas en 1936 », *Ethnologie française*, avril-juin 1990, p. 203-212.

20 Alain Cabantous, « Le corps introuvable. Mort et culture maritime (xvi^e-xix^e siècle) », *Histoire, Économie, Sociétés*, 1990/3, p. 321-336, Régis Bertrand, « Mourir en mer au temps de la marine à voile. À propos d'un poème de Victor Hugo », dans *Mort et mémoire*, op. cit., p. 115-129.

21 María Victoria Uribe, *Anthropologie de l'inhumanité. Essai sur la terreur en Colombie*, Paris, Calmann-Lévy, 2004 ; Jacques Sémelin, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, 2005 ; Didier Bigo, « Disparitions, coercition et violence symbolique », dans *Cultures & Conflits*, 13-14, *Disparitions*, printemps-été 1994, p. 1-10.

22 La figure des disparus de la Guerre civile espagnole et de la Dictature franquiste constitue un exemple emblématique de cette historiographie issue d'un passé qui ne passe pas : Julián Casanova, dir., *Morir, matar, sobrevivir. La violencia en la dictadura de Franco*, Barcelone, Crítica, 2002 ; Francisco Ferrandiz, *El pasado bajo tierra. Las exhumaciones contemporáneas de la Guerra civil*, Barcelone, Anthropos, 2014 ; Antonio Miguez Macho, dir., *Sites of Violence and Memory in Modern Spain. From the Spanish Civil War to the Present Day*, Londres, Bloomsbury, 2021 ; Sophie Baby, François-

combinant régime d'amnistie et mise en place de commissions de vérité et de réconciliation lors des sorties de guerre civile et de dictature²³. L'étude présentée ici s'intéressera particulièrement, dans ce dernier cas, au *forensic turn* (J.-M. Dreyfus).

Le troisième et dernier cas de figure exploré aborde la question de l'anormalité funéraire par l'angle de la mise en œuvre de pratiques en elles-mêmes a-normales, extra-ordinaires ou simplement très minoritaires (Partie 3 : Pratiques singulières ou transgressives). Ces pratiques consistent à interrompre ou suspendre volontairement le processus funéraire, à le détourner ou à le subvertir ; c'est le cas par exemple des dissections qui fragmentent le corps jusqu'aux limites de la destruction, de l'appropriation ou des prélèvements de fragments corporels à des fins muséologiques ou commerciales²⁴. Là encore, l'éventail des dérèglements possibles – qu'ils soient majeurs ou mineurs – est large et décourage toute prétention à l'exhaustivité. Il faut donc se concentrer sur la signification de la transgression, moins simple qu'il n'y paraît. Il importe en effet d'indexer ces pratiques à une norme funéraire elle-même en construction dans le contexte de la transition funéraire, c'est-à-dire dans un moment où les critères qui signalent/définissent la transgression ne sont pas fixes ; il importe aussi de distinguer ce qui relève de la transgression par rapport à la loi ou de la transgression par rapport aux sensibilités dominantes, une distinction qui recoupe en partie celle à faire entre écart à la norme et écart à l'idéal. Deux exemples illustrent ces flottements. Le premier est celui de l'exhumation (R. Bertrand), une pratique ancienne et encadrée, inhérente au fonctionnement des cimetières, mais de plus en plus difficile à supporter avec l'essor du culte des morts. Le second est celui de la crémation (M. Robert), dont le caractère transgressif est justement l'objet de débats à la fois moraux, théologiques et légaux à la fin du XIX^e siècle, alors même que

Xavier Nérard, « Les objets des disparus. Exhumations et usages des traces matérielles de la violence de masse », *Les Cahiers Sirice*, 19, 2017/2, p. 5-20.

23 Sandrine Lanfranc, *Politiques du pardon*, Paris, PUF, 2002 ; Micheline Labelle *et al.*, dir., *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*, Sainte-Foy, Presses Universitaires du Québec, 2005.

24 La recherche anglo-saxonne est particulièrement riche : Ruth Richardson, *Death, Dissection and the Destitute*, Chicago, Chicago University Press, 2000 (2^e édition) ; Elizabeth T. Hurren, *Dying for Victorian Medicine. English Anatomy and its Trade in the Dead Poor ca. 1834-1929*, Palgrave Mac Millan, 2012 ; *Hidden Histories of the Dead. Disputed Bodies in Modern British Medical Research*, Cambridge University Press, 2021. Anne Carol, *Les médecins et la mort, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Aubier, 2004 (chapitre VII).

son caractère hygiénique pousse certains à l'ériger en nouvelle norme²⁵. On y ajoutera l'examen de façons de disposer des morts qui relèvent de l'exception : celle des inhumations hors des cimetières municipaux (R. Bertrand). Toutefois, d'autres pratiques se situent clairement en dehors de toute norme, quelle qu'elle soit. La nécrophilie, dont quelques affaires sont fortement médiatisées au XIX^e siècle en France (A. Malivin) fait ainsi consensus dans sa condamnation et oblige en retour à ajuster la loi pour mieux la punir.

On le voit, ce ne sont que quelques cas de figures dans un champ potentiellement très riche de situations, de statuts ou de pratiques, mais dont on s'est efforcé de contextualiser et d'historiciser l'étude au cas par cas. On terminera par quelques remarques sur les choix éditoriaux opérés.

La première concerne la façon dont cet ouvrage ordonne ces cas de figures en catégories : ce découpage ne se justifie que par la commodité et par des nuances dans l'approche choisie par les auteurs. Dans la réalité, situations, statuts et pratiques interfèrent, se cumulent ou s'opposent : ainsi, prélever comme trophée des parties du corps d'un ennemi tué en contexte guerrier renvoie tout autant au statut dégradé auquel le mort est assigné, aux circonstances violentes de sa mort qu'au geste profanateur lui-même²⁶.

Par ailleurs, les exemples choisis ici renvoient tous à un traitement funéraire perturbé, dégradé plutôt qu'à un traitement qui s'écarterait de la norme par l'emphase et l'hyperbole. Ces manquements ne sont pas toujours intentionnels. Dès lors, ce sont deux dynamiques qui méritent d'être étudiées. La première est celle qui produit l'écart à la norme, qu'elle résulte d'un processus volontairement discriminant ou de contingences. La deuxième est celle qui, en réponse, s'efforce éventuellement de réduire cet écart et de revenir à une forme de normalité, et dont les acteurs peuvent être autres. On peut penser ainsi au rôle de certaines confréries de pénitents, en charge des obsèques des condamnés à mort jusqu'au début du XX^e siècle²⁷,

25 Jacqueline Lalouette, « La crémation : bref panorama de la Révolution à aujourd'hui », dans Élisabeth Belmas, Serenella Nonnis-Vigilante, dir., *L'orchestration de la mort : les funérailles des temps modernes à l'époque contemporaine*, Lille, Éditions du Septentrion, 2016 ; Piotr Kuberski, *Le christianisme et la crémation*, Paris, Cerf, 2012.

26 Sur le seul terrain des guerres coloniales : Lancelot Arzel, Daniel Foliard, dir., *Tristes trophées. Objets et restes humains dans les conquêtes coloniales au XIX^e siècle*, *Monde(s)*, 17, 2020/1.

27 Régis Bertrand, « L'exécution et l'inhumation des condamnés en Provence (XVIII^e-XIX^e s.) d'après les archives des compagnies de pénitents », dans Benoit Garnot, dir., *Histoire et criminalité de l'Antiquité au XX^e siècle, nouvelles approches*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1992, p. 75-84.

ou aujourd'hui, au collectif *Les morts de la rue* qui s'emploie à accompagner les morts sans domicile ou les morts isolés²⁸. Seront donc examinées les fabriques de la divergence comme les tentatives de réparation en retour.

Enfin, si l'ouvrage porte sur la période contemporaine, il accuse un net tropisme pour le XIX^e siècle. Ce déséquilibre ne traduit aucune intention, mais sans doute un intérêt plus vif pour un moment où se déploie le culte des morts et où se fait plus aiguë la souffrance de ne pas le voir mis en œuvre²⁹.

28 Sur un sujet proche, Yann Benoit, *Dernière demeure fixe. Les SDF et leurs obsèques : une enquête sur les rites funéraires*, Paris, Hermann, 2022.

29 Que Régis Bertrand soit particulièrement remercié ici pour ses conseils, ses relectures et ses encouragements, décisifs dans l'achèvement de ce volume ; ainsi que Jean-Marc Dreyfus, pour sa réactivité et sa générosité.

DES MORTS QUI DÉROGENT À L'ÉCART DES NORMES FUNÉRAIRES XIX^e-XX^e SIÈCLES

CORPS & ÂMES

Au carrefour des disciplines, c'est la totalité d'un individu physique et mental socialement confronté à d'autres corps et à d'autres individualités que cette collection entend embrasser.

Les sociétés européennes ont construit, depuis le XIX^e siècle, un régime funéraire qui a placé le corps au centre des soins que les vivants prodiguent aux morts et qui s'articule autour de la tombe et du cimetière. Il arrive pourtant que des corps se voient privés de ces soins ou que leur mise en œuvre soit perturbée, intentionnellement ou pas. Ce livre offre, à travers quelques cas de figures exemplaires, un panorama de ces morts qui dérogent à la norme funéraire. Ces écarts à la norme peuvent procéder du statut marginal ou exceptionnel des morts : mort-nés, criminels exécutés, morts anonymes, icônes politiques ; dans d'autres cas, ils peuvent découler des circonstances anomiques où la mort est survenue : temps de guerre, épidémies, catastrophes industrielles ou massacres ; l'a-normalité peut enfin se nicher au cœur des pratiques mêmes dont le corps est la cible : nécrophilie, crémation, exhumation, inhumation hors cimetière. Pour chacun de ces cas de figure, les textes réunis ici s'attacheront à montrer en quoi le processus funéraire est suspendu, dévoyé, dégradé voire subverti, et à évaluer l'impact de ces dissidences sur les sensibilités contemporaines ; mais aussi à repérer les efforts, même minimes, pour réparer, rétablir un semblant de normalité dans les funérailles, ainsi qu'à identifier les acteurs impliqués dans les deux cas.

Couverture

Augustin Feyen-Perrin,
Après la tempête, entre 1826
et 1865, pastel sur toile, 59 x 11,
Rennes, Musée des Beaux-Arts.

Anne Carol et Isabelle Renaudet sont professeurs d'histoire contemporaine à Aix Marseille Université, membres de l'UMR 7303 TELEMMe (AMU-CNRS). Elles travaillent sur les sensibilités face à la mort et les pratiques funéraires en France et en Espagne, et ont publié aux PUP La mort à l'œuvre. Usages et représentations du cadavre dans l'art.